



# Personnels Administratifs

## Compte-rendu CAPA ADJAENES du 2 mai 2019

### Vos élu.es à la Commission Administrative Paritaire Académique

Fabrice Loirat [fabrice.loirat@ac-nantes.fr](mailto:fabrice.loirat@ac-nantes.fr)

Patricia Berlaud [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

### Déclaration des élu.es CGT à la CAPA des ADJAENES du 2 mai 2019

#### Situation générale

Notre pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Dans la fonction publique et notre ministère, le gouvernement maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Il persiste dans la volonté de briser le statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, le gouvernement prévoit en particulier :

- de généraliser la possibilité du recrutement contractuel.
- d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation
- d'accroître l'individualisation des rémunérations

Des centaines de milliers de personnels et parents d'élèves se mobilisent contre toutes ces menaces pour faire entendre leurs revendications et la CGT appelle les personnels à se mettre massivement en grève avec l'ensemble de l'intersyndicale Fonction Publique le jeudi 9 mai prochain.

#### Point sur la situation académique – Non aux suppressions de postes –

Avec 400 suppressions de postes, les personnels administratifs font encore les frais des choix budgétaires du gouvernement Macron. Dans notre Académie, ce sont 14 postes en services qui seront supprimés à la rentrée 2019 et les agents titulaires comme non-titulaires en font les frais.

Cela n'est en aucun cas indolore pour les personnels, et surtout pas pour les CIO qui sont les plus impactés. Nous tenons à rappeler notre ferme opposition aux suppressions de postes administratifs, aux fusions ou projets de mutualisation qui touchent l'ensemble des académies.

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educationnantes.reference-syndicale.fr/>

Nous sommes d'ailleurs nombreux à exprimer notre rejet de ces mesures dans l'Académie depuis le mois de janvier.

En effet, nous connaissons les conséquences en termes de dégradation du service public et de nos conditions de travail. De plus en plus de personnels administratifs sont en situation de mal-être au travail. Ils ne peuvent pas compter sur une administration qui n'a plus le budget suffisant pour déployer les moyens humains nécessaires à des conditions décentes de travail.

Dans un contexte où nombre de collègues exercent des missions ou responsabilités excédant celles normalement dévolues à leur catégorie, la persistance du gel du point d'indice et l'absence de reconnaissance sont encore plus cruellement ressenties.

### **Des ratios de promotion faibles et des concours en baisse**

Et c'est bien ce qui nous occupe ce jour en CAPA, où nous dénonçons la baisse du nombre de postes offerts au concours (- 8 postes d'ADJAENES par rapport à 2018) et la baisse des possibilités d'avancement via la liste d'aptitude puisque 13 possibilités seulement sont offertes contre 15 l'année dernière pour 164 dossiers déposés soit à peine 8 % de possibilités de promotions.

Tout ceci ne va pas dans le sens de la résorption de la précarité ni ne contribue à favoriser massivement l'avancement des agents.

De la même manière, au tableau d'avancement, selon les informations qui nous ont été communiquées en amont de la CAPA :

- seuls 10 ADJAENES pourront passer Principal 2eme classe sur 36 promouvables.
- seuls 56 ADJAENES principaux 2eme classe pourront accéder au grade de Principal 1ere classe sur 742 promouvables.

Dans cette catégorie qui représente plus des deux tiers des adjoints administratifs, le ratio de promotion reste bloqué à 7,5% alors même que les effectifs augmentent dans ce grade.

De plus cette promotion, pour beaucoup de collègues, intervient tard dans la carrière et pour un gain financier bien souvent minime dans un contexte de pouvoir d'achat en baisse et de gel du point d'indice.

Pour conclure, nous remercions les personnels qui ont voté pour la CGT et ont permis l'élection de nos commissaires paritaires.

Nous porterons leurs revendications et ils pourront compter sur notre engagement militant au quotidien.

**Les élu.es CAPA ADJAENES**

**Fabrice Loirat**

**Patricia Berlaud**

### **1/ Installation de la CAPA suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018**

- Elu.es ADJAENES Principal 1ere classe: 1 titulaire + suppléant UNSA / 1 titulaire + suppléant FO
- Elu.es ADJAENES Principal 2eme classe: 1 titulaire + suppléant CGT Educ'Action /

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>

1 titulaire + suppléant FSU / 1 titulaire + suppléant UNSA

- Elu.es ADJAENES : 1 titulaire + suppléant UNSA

## **2/ Approbation du règlement intérieur de la CAPA :**

Suite à une demande de la CGT, le Directeur des Ressources Humaines précise que les membres suppléants de la CAPA sont autorisés à s'exprimer même si le contraire est inscrit dans le règlement intérieur.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

La CGT est intervenue en demandant à ce que les documents fournis sur la plateforme en ligne AIDOP soient également donnés sous format papier le jour de la réunion, à l'instar de ce qui se pratique pour les enseignants. Ceci pour faciliter le travail et également en cas de problème de connexion à AIDOP.

Réponse du DRH : Il enregistre la demande (qui a déjà été mise en question par la CGT à plusieurs CAPA).

## **3/ Désignation des membres des commissions de réformes départementales :**

Les commissions de réforme sont notamment consultées sur les sujets suivants :

Imputabilité au service d'une maladie ou d'un accident (sauf si l'administration reconnaît d'emblée cette imputabilité)

Situation du fonctionnaire à la fin de la dernière période d'un CLM ou d'un CLD lorsque le comité médical a présumé le fonctionnaire définitivement inapte lors du dernier renouvellement de son congé

Reconnaissance et détermination du taux de l'invalidité temporaire ouvrant droit à [l'allocation d'invalidité temporaire \(ATI\)](#)

Réalité des infirmités suite à un accident de travail/une maladie professionnelle, leur imputabilité au service, le taux d'invalidité en vue de l'attribution de l'ATI (allocation temporaire d'invalidité).

Dernier renouvellement d'une [disponibilité d'office pour raison de santé](#)

Suite aux résultats des élections professionnelles, 10 représentants des personnels doivent être désignés pour l'académie, 2 par département (1 titulaire et 1 suppléant).

## **Voici vos représentants par département à la commission de réforme:**

<b>Département 44 :</b> UNSA (titulaire) : Didier Vercasson FSU (suppléant) : Claudie Morille	<b>Département 49 :</b> FO (titulaire) : Sylvie Wils UNSA (suppléant) : Catherine Letourneux
<b>Département 53 :</b> Fabrice Loirat (CGT – titulaire) UNSA (suppléant) : Janine Dinard	<b>Département 72 :</b> UNSA (titulaire) : Béatrice Gaudret FSU (suppléant) : Philippe Palisse
<b>Département 85 :</b> UNSA (titulaire et suppléant) : David Bénureau et Françoise Corbet	

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>

**Retrouvez toutes les informations sur la Commission de Réforme sur le site de la CGT Educ'Action**

<http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/files/2019/01/Commission-de-r%C3%A9forme-FAQ.pdf>

#### **4/ Approbation des PV de la CAPA du 12 juin 2018**

La CGT s'est abstenue car nous ne siégeons pas lors du mandat précédent.

#### **5/ Avancement au grade d'Adjoint administratif principal 2eme classe au titre de 2019**

Pas d'avis défavorables : Approbation de la liste à l'unanimité.

10 possibilités de promotion sur 36 agent.es promouvables soit 27% des promouvables contre 33% en 2018 alors que l'arrêté du 3 mai 2018 fixe le taux de promotion à 30% et non 27%.

La CGT est intervenue pour questionner l'administration sur cette différence. L'administration a répondu que le nombre de promotions est calculé par le Ministère sur la base des effectifs au 15/12/2018.

Critères retenus :

- ancienneté de grade
- échelon
- ancienneté décroissante dans l'échelon
- âge

#### **Collègues promus**

<b>Nom/Prénom</b>	<b>Lieu d'exercice</b>
AUZOU Stéphanie	Université d'Angers (49)
MAHE Alexandra	CLG Prévert à Herbignac (44)
ELLAOUI Sanaa	LPO Mandela à Nantes (44)
GERARDIN Marie-Claude	IEN Nantes (44)
SAVELIER Elvina	EREA St Barthelemy d'Anjou (49)
HAMARD Laurence	LP De Vinci à Nantes(44)
BAEY Cécile	LPO Perseigne à Mamers (72)
RAMOS Karine	LGT Malraux à Allonnes (72)
FABRE Virginie	CLG A et J Renoir à Angers (49)
PERIANAYAGOM Alexandra	Rectorat de Nantes (44)

#### **6/ Avancement au grade d'Adjoint administratif principal 1ere classe au titre de 2019**

3 avis défavorables ont été remontés à la DIPATE.

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>

56 possibilités de promotions sur 742 agent.es promouvables.

### Commentaire CGT :

Seuls 7,5% des Adjoints P2 passent 1ere classe et ce ratio n'évolue pas depuis 2018. Cette année, il fallait avoir plus de 17 ans d'ancienneté dans le grade pour espérer passer au tableau d'avancement. Pour certains agents, cela correspond à une ancienneté générale de service quasiment doublée.

Le déroulement de carrière reste minime pour bien des agents et c'est la raison pour laquelle la CGT n'avait pas signé le PPCR et dénonce les faibles taux de promotions.

Critères retenus :

- ancienneté de grade
- échelon
- ancienneté décroissante dans l'échelon
- âge

### Collègues promus

Nom/Prénom	Lieu d'exercice
BOUDOU Delphine	Lyc Joubert-Maillard à Ancenis (44)
BOUTHILLON Christelle	Rectorat de Nantes (44)
RAIMBAULT Patricia	CLG Vallée du Lys à Lys Haut Layon (49)
AYRAULT Séverine	CLG Langevin à Coueron (44)
BIHAN Véronique	Université de Nantes (44)
CHABOURLIN Françoise	CSS Chateau-Gontier (53)
MENANT Christina	CLG Val d'Oudon au Lion d'Angers (49)
EMERY Benoit	CLG Delibes à Fresnay sur Sarthe (72)
EOCHE-DUVAL Cécile	DSDEN du Maine et Loire (49)
CAUFFMAN Stéphanie	Lyc Michelet à Nantes (44)
RICHARD Stéphanie	Lyc Bellevue au Mans (72)
MARCHETTI Muriel	CLG Gérard Philippe à Carquefou (44)
CASTET Marie	CIO de Cholet (49)
PEROCHEAU Vincent	CIO Vendée Est (85)
PAPILLON Aude	Lyc Mendès France à La Roche sur Yon (85)
MARIN Yannick	CROUS de Nantes (44)
PETIT Virigine	CLG Pont Rousseau à Rezé (44)

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>

HOUARY Stéphanie	Rectorat de Nantes (44)
VANOUCHE Stéphanie	DSDEN du Maine et Loire (49)
FERRAND Sandra	CLG Le Grand Champ à Grez en Bouere (53)
BINI Stéphanie	CLG Beatrix de Gavre à Montsurs St Ceneré (53)
PLAIRE Colette	CIO de Nantes (44)
BRETON Catherine	CLG Herriot à La Roche sur Yon (85)
MARCHAND Benoit	CIO de Saumur (49)
GOUGEON Stéphanie	CSS Mayenne (53)
LEBLOND-GARCIAU Lisa	Université de Nantes (44)
TEMPLET Régine	Lyc J Gracq à Beaupreau (49)
MENARD Nathalie	Rectorat de Nantes (44)
PLOUZEAU Marjolaine	Université de Nantes (44)
POITEVIN Adeline	Lyc A Briand à St Nazaire (44)
KOKOU Florence	DRDJSCS à Nantes (44)
LELIEVRE Chantal	Rectorat de Nantes (44)
BECAUD Gisèle	LPO Atlantique à Luçon (85)
CADOREL Anne	Université de Nantes (44)
ROBERT Vanessa	CLG Pasteur à Vallons de l'Erdre (44)
LOIZEAU Amélie	Rectorat de Nantes (44)
BRAULT Nathalie	CSS Allonnes (72)
VEYNACHTER Murielle	CLG La Madeleine au Mans (72)
CHALAIN Séverine	LGT Perrin à Rezé (44)
GODARD Catherine	CLG Soljenitsyne à Aizenay (85)
BELLAYER Manuella	CLG Belle- vue à Loué (72)
DOUILLARD Chantal	CROUS de Nantes (44)
AUFFRET Guenaëlle	Université du Mans (72)
PRIGENT Magalie	Rectorat de Nantes (44)
POINOT Sophie	CROUS de Nantes (44)
BRACHET Claudie	Université de Nantes (44)

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>

PEROT Yveline	Rectorat de Nantes (44)
LEDUC Michelle	CLG Victor Hugo à Nantes (44)
LE PERRU Muriel	Lyc Camille Claudel à Blain (44)
DAVID Marielle	CLG Camille Claudel à Val d'Erdre-Auxence (49)
GERMAIN Dominique	CROUS de Nantes (44)
SALIOU Sylvie	Université de Nantes (44)
QUEMARD Martine	ENSAM à Angers (49)
HIDOUX Lydie	CLG de Bercé à Montval sur Loir (72)
DURAND Guylaine	Université de Nantes (44)
GIRAULT Anne-Marie	Rectorat de Nantes (44)

La CGT a posé la question d'une liste complémentaire en cas de promotion concours d'un agent déjà présent dans la liste des 56 promus.

La DIPATE a répondu qu'il n'y avait pas de liste complémentaire mais qu'aucune possibilité de promotion ne serait perdue et qu'en cas de changement, l'administration accorderait une promotion dans l'ordre de classement des agents.

### **8/ Examen d'un recours après avis défavorable après la demande d'un temps partiel.**

La demande de temps partiel était refusée au motif de l'absence de moyens de compensation dans le service. Du fait d'une dotation de moyens en attente de réévaluation, l'avis du Recteur n'est pas encore donné.

La CGT a demandé à ce que le point soit de nouveau présenté au cours de la prochaine CAPA en juin.

### **Commentaire CGT :**

Cet exemple montre bien les conséquences que peuvent avoir les mesures de 14 suppressions de postes administratifs dans notre académie, notamment sur les moyens de remplacement et les compensations de rompus de temps partiel.

Soyons vigilants pour défendre nos conditions de travail et obtenir les postes nécessaires au bon fonctionnement des services.

## **CAPA DES MUTATIONS**

### **La prochaine CAPA ADJAENES (mutations) aura lieu le 11 juin 2019**

Pour le suivi de votre dossier, n'hésitez pas à télécharger le dossier à l'adresse ci-dessous et à le renvoyer à vos représentants CGT.

**<http://educationnantes.reference-syndicale.fr/2019/03/mouvement-academique-2019-des-personnels-administratifs-sociaux-de-sante-et-de-la-filiere-recherche-et-formation/>**

**CGT Educ'Action Nantes**- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educationnantes.reference-syndicale.fr/>

## Élections professionnelles 2018 : La CGT Educ'Action en progression :

Dans un contexte social tendu et une campagne gouvernementale d'attaque contre les services publics, vous avez été encore plus nombreux en 2018 à porter vos suffrages sur les candidats de la CGT et nous vous en remercions.

	2010			2014			2018		
	Voix	%	sièges	Voix	%	sièges	Voix	%	sièges
CGT	pas de liste	-	-	72	8,35 %	0	105	12,70 %	1

La CGT continuera à être porte-parole des personnels sur le terrain comme en instance en déclinant notre action à travers

- des déclarations liminaires
- la mise à l'ordre du jour de questions diverses en instances ou des demandes d'audience.
- un compte-rendu commenté des instances dans lesquelles nous siégeons qui sera adressé à l'ensemble des personnels.

## Retrouvez toute l'information syndicale académique de la CGT sur

<http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>



La CGT Educ'Action Nantes syndique tous les personnels de l'Éducation nationale de la maternelle à l'université : enseignants, vie scolaire, administratifs, précaires...

Rejoignez un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.

CGT Educ'Action Nantes- Maison des syndicats, 1 place de la gare de l'état, 44276 NANTES

Courriel : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr/>